

## PRAIRIES ET ÉLEVAGE D'HERBIVORES : UN LIEN QUI SE DISTEND, QUELLES PERSPECTIVES ?

Christophe **PERROT**, Institut de l'Élevage

Après un maximum de 18 millions d'hectares en 1970, la surface totale en prairies (permanentes, temporaires et artificielles) de France métropolitaine est tombée à 13 millions d'ha en 2000 avec un rythme de diminution assez régulier, accéléré en fin de période par la réforme de la PAC en 1992. Le passage du soutien par les prix à un soutien par les surfaces, ... sauf pour les prairies, avait contribué au retournement et à la progression des grandes cultures de 1.5 Mha. Près de 3 Mha étaient sorties de la SAU, notamment au profit de la forêt. Le reste était lié aux fluctuations de la jachère (réinstaurée par la PAC). Cela fut aussi une période d'intensification fourragère (hausse des chargements).

**En 2024, comme en 2000 (il y a près de 25 ans), la surface totale en prairies (de tous types) est toujours de 13 millions d'ha (SAA) malgré une forte baisse du cheptel d'herbivores (entre -20 et -25% depuis 2000). Cette déconnexion dans les évolutions des cheptels et des surfaces en prairies n'est pas homogène avec des effets filières et territoires marqués.**

**La France laitière** perd 1 million d'ha tous les 10 ans et produit un volume de lait assez stable avec moins de cheptel, moins de surfaces et un chargement presque constant (1.41 UGB/ha SFP en 2020), voire en augmentation dans les zones les plus intensives. Il en va tout autrement **pour l'élevage de vaches allaitantes** dans lequel la décapitalisation (-1 million de VA depuis 2000 avec une accélération depuis 2017) s'est accompagnée d'une forte extensification à surface constante en prairies : le chargement moyen est passé de 1.19 UGB/ha SFP à 1.06 entre 2000 et 2020. Cette extensification est d'origine multifactorielle : adaptation au changement climatique (très net depuis le milieu des années 2010) avec augmentation de la marge de sécurité fourragère, baisse du couplage des aides qui transitent davantage par les surfaces (y compris pastorales), vieillissement des chefs d'exploitation et simplification de systèmes (naissage), faible potentiel agronomique et absence d'alternatives agricoles. Certaines caractéristiques se retrouvent également dans les **secteurs ovin-caprin**. Certaines années, la charge animale est insuffisante pour maîtriser la végétation ce qui nécessite l'emploi de girobroyeur.

Par ailleurs, à l'occasion du dernier recensement agricole (2020), la stabilité apparente des surfaces prairiales ressemble davantage **à un signal paradoxal qui n'est pas bon pour les**

**prairies dont la définition et les rôles sont brouillés.** 1 000 000 ha de « prairies » ont été déclarées par 100 000 exploitations sans animaux. Le phénomène a doublé en 10 ans. Plus globalement on assiste à une multiplicité des statuts et usages des « prairies » : bandes enherbées, vente d'herbe ou de foin, pension de chevaux, jachères et surfaces marginales délaissées, méthanisation, rétention de surfaces en propriété en attente d'un autre usage potentiel.

La carte des variations des surfaces en prairies entre 2010 et 2020 révèle **de forts contrastes territoriaux** avec des zones dans lesquelles les prairies régressent, comme dans le **Nord-Ouest** (Haute-Normandie avec -17% de cheptel, notamment laitier, et de prairies ; Hauts de France), l'**Ouest** dans une moindre mesure mais aussi les **zones de haute-montagne** (Alpes centrales et du Sud, Pyrénées, avec un repli des estives et surfaces en herbe utilisées collectivement 748 000 à 526 000 ha). Le **Massif central** combine des zones à faible progression et à faible diminution en termes de surfaces en prairies. C'est le cas aussi pour la majeure partie de la **région Rhône Alpes**. Les surfaces en prairies (comme le nombre de vaches laitières) progressent faiblement dans les **zones de montagnes de Franche-Comté** (filière fromagère en expansion). Les surfaces en prairies augmentent en apparence dans les « **zones intermédiaires** » et les **plaines, côteaux secs et piémonts du Sud-Ouest**. Toutes zones marquées par un déclin du cheptel d'herbivores conséquent. Ces surfaces en prairies y témoignent d'une frontière floue avec les jachères et les friches (déclarées ou pas au recensement agricole) particulièrement présentes dans ces zones. Enfin la **zone méditerranéenne** enregistre une progression des prairies dans une situation de cheptel très peu dense mais plutôt stable avec là aussi une zone floue entre prairies et surfaces délaissées par la viticulture ou l'arboriculture et une plus grande éligibilité des surfaces pastorales (donc en prairies) aux aides PAC.